

Une partie de l'armée française a poursuivi l'alliance avec les Forces armées rwandaises (FAR). Elle leur a apporté armes, instruction, soutien logistique...

Dossiers noirs, 6 novembre 1996

De 1990 à 1993, la France a caché l'importance de son soutien militaire au régime du général Juvénal Habyarimana. Elle l'a ensuite admis, en se justifiant par l'heureuse conclusion des accords d'Arusha (4 août 1993). Mais elle rejette l'implication de certains de ses soldats dans l'enchaînement des événements qui, au début de 1994, ont conduit au génocide. Et elle dément formellement avoir prolongé son alliance avec les Forces armées rwandaises (FAR), co-responsables du génocide, après le déclenchement de celui-ci. Or le soutien aux FAR a dépassé largement la sympathie de quelques officiers français pour leurs anciens élèves.

Le soutien aux forces armées du parti génocidaire

Nous disposons d'abord d'un document accablant (cf. Document n° 1), obtenu par la journaliste Colette Braeckman : le compte-rendu de la visite de 5 jours de l'un des principaux responsables des FAR auprès de la mis-

sion militaire du ministère de la Coopération, commandée par le général Jean-Pierre Huchon. Outre la panoplie des soutiens promis par la France, et la mise en place d'un système perfectionné de communication cryptée entre l'armée française et les FAR, les propos tenus par le général Huchon (2) sont sidérants. Sa principale interrogation n'est pas : comment arrêter le génocide, déjà à moitié accompli ? Mais : comment retourner les médias en faveur du camp en train de le commettre ? Ce document corrobore ce qu'ont laissé apparaître ou ont établi maints articles ou rapports : à de très hauts niveaux de la hiérarchie militaire française - et contrairement aux déclarations du Premier ministre ou du ministre de la Coopération - un soutien multiforme aux FAR s'est poursuivi au moins jusqu'à leur déroute, début juillet.

Ceux des responsables ou officiers qui ne s'en cachaient guère justifiaient ce soutien en prétendant que les FAR n'étaient pas majoritairement impliquées dans le génocide en cours. Or, maints témoignages montrent qu'elles

n'ont cessé de couvrir, assister ou relayer les autres groupes ou institutions engagés dans les massacres (Garde présidentielle, milices, autorités locales). Leur chef, le général Augustin Bizimungu, s'entretenant en juin avec le rapporteur spécial de l'ONU, René Degni-Segui, « a expliqué que les autorités rwandaises pourraient faire appel aux populations pour qu'elles arrêtent les exactions [le génocide des Tutsis], et que les populations les écouterait, mais que la conclusion d'un accord de cessez-le-feu était une condition préalable à un tel appel (3) ». surtout, la réunion du 29 mars 1994 (une semaine avant le déclenchement du génocide) à l'état-major des FAR - présidée par le chef d'état-major le général Nsabimana (prédécesseur du général Augustin Bizimungu), en présence du Préfet de Kigali -, montre l'implication complète de la hiérarchie militaire rwandaise dans l'appareil, l'ordonnement et l'objectif du génocide : l'extermination des "infiltrés" (les Tutsis et les "traîtres" hutus) (4). Selon Joseph Matata (5), « il est clair que les responsables de la haute sphère de l'armée ont organisé ce génocide. Ils ont utilisé le gouvernement de transition comme paravent ».

Dans ce contexte, les interventions et les propos d'un Paul Barril, ancien vice-responsable de la sécurité de l'Elysée, sont hautement significatifs. A la tête d'une véritable milice privée (quelque 150 hommes), Paul Barril se multiplie auprès de chefs d'Etat africains. Il s'agit certes d'un redoutable manipulateur, mais ce que l'on connaît par ailleurs de la tragédie rwandaise porte un écho sinistre aux propos qu'il a tenus au début de 1995 (6) :

« Quand on a eu des accords avec le Rwanda, on leur a vendu des

missiles Milan [...]. Les commissions étaient importantes [...]. Les services spéciaux français officiels ont bloqué en 90 l'attaque des terroristes du FPR avec l'Ouganda, le travail de la DGSE. Un travail remarquable dont on peut être fier dans cette première phase de guerre. Il y a eu du côté français des héros que l'on ne connaîtra jamais, des histoires extraordinaires de types qui ont pris des initiatives folles, qui ont fait des cartons à l'extérieur avec quelques hélicoptères seulement et quelques canons. Il y aurait matière à un livre sur l'héroïsme des Services Secrets au Rwanda, face à l'Ouganda et au FPR... [...]. Ça a été une belle partie.

Kagame, l'actuel vice-président du Rwanda [...], a mis un million de dollars sur ma tête... ce qui ne m'empêche pas de vivre et d'avoir mis de mon côté la sienne à prix.

Comme j'étais le conseiller du président Habyarimana depuis des années, le chef d'Etat-major, celui qui faisait fonction de ministre de la Défense s'est naturellement tourné vers moi. Je suis arrivé en hélicoptère [...]. Mon premier réflexe a été de courir à l'Ambassade de France remonter le mât des couleurs [...]. Pour les Rwandais, déclarer que mon domicile serait l'Ambassade a été un choc psychologique très fort. [...] Ce qui s'est passé au Rwanda permet à des privés comme moi, qui ne représentent leur pays qu'à titre privé, de montrer qu'on n'abandonne pas les gens qui vous ont fait confiance et qui parlent français ».

Cette caricature est d'autant plus effrayante que son auteur donne l'impression d'y croire : il ferait le bonheur des Africains, comme ces agents de la DGSE qui, au Rwanda, jouaient Apocalypse now dans leurs

hélicoptères. Maître Luc De Temmerman, avocat de la famille Habyarimana et du génocide set, confirme :

« *Le capitaine Barril a essayé d'aider le gouvernement rwandais, à la demande de ce dernier. Il n'a rien commis d'illégal à ma connaissance. [...] Ses hommes ont participé un tout petit peu à l'organisation dans une situation de guerre. Augustin Bizimungu m'a confirmé que cette guerre, on a essayé de la faire proprement. Les milices ont fait des massacres, tout le monde l'a vu. C'est une situation assez normale dans une situation de guerre qui durait depuis quatre ans (7)* ».

Surtout, Paul Barril n'est pas aussi isolé ou marginal qu'il veut bien le laisser apparaître. Il était recommandé auprès des chefs d'Etat africains par François de Grossouvre, le conseiller et ami du président Mitterrand. Ami de Charles Pasqua, il avait de 1993 à 1995 ses entrées au ministère de l'Intérieur, où on lui facilitait l'obtention de marchés de « *sécurité* » - en Centrafrique, par exemple (8). A ce mercenaire du Hutu power, à celui qui, publiquement, met à prix la tête du vice-président d'un Etat membre des Nations-unies, on a proposé en juin 1994 le grade de commandant de gendarmerie, dans le cadre de réserve. C'est donc que son délire de "privé" demeure singulièrement branché sur la confusion du privé et du public, du militaire et du civil, qui gangrène les relations franco-africaines.

Les livraisons d'armes pendant le génocide

Au Conseil de Sécurité de l'ONU, le 17 mai, la France a fait cause commune

avec l'ambassadeur du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR), qui tentait de s'opposer au vote d'un embargo sur les armes à destination du Rwanda - au prétexte que cet embargo ne pénaliserait que les forces « *gouvernementales* ». La France s'y opposait parce que le flux des livraisons se poursuivait, avec l'aval du général Huchon et de la plupart des militaires, hostiles à l'embargo.

Selon l'ancien chef-adjoint de la MINUAR à Kigali, le colonel Luc Marchal, l'un des avions français destiné le 8 avril 1994 à l'évacuation des Européens (dans le cadre de l'opération Amarylles) amenait des munitions pour les FAR (9).

Le 25 mai 1994, le deuxième secrétaire de l'ambassade du Rwanda au Caire adressait au GIR un message annonçant une livraison de 35 tonnes d'armes (munitions et grenades) pour un montant de 765 000 dollars. Le document mentionne des « *certificats de destination finale faits à Kinshasa* », et une transaction faite à Paris. Ces certificats sont les documents habituellement exigés par les autorités françaises auprès de l'acheteur : il s'agissait donc probablement d'exportations quasi officielles, faussement destinées au Zaïre - pour un transit via Goma (10).

Plusieurs envoyés spéciaux ont décrit (11) cet approvisionnement en armes et en munitions via Goma, par des Boeing 707 « *anonymes* ». Selon Stephen Smith, « *toutes les sources sur place - y compris des expatriés français bien placés - expriment leur "certitude" que ces livraisons d'armes ont été "payées par la France"* ». L'attaché de défense d'une ambassade française dans la région rejetait l'hypothèse d'une aide officielle, tout en ajoutant : « *Mais une aide en sous-main, par des*

circuits parallèles, c'est toujours possible. Vous savez, des officines de trafic d'armes à Paris, je pourrais vous en parler...(12) ».

Ces façons de faire, typiques de la « coopération » militaire franco-africaine (qui abonde en conseillers officieux, en instructeurs « privés », en « mercenaires » encartés à la DGSE, comme en circuits parallèles de livraisons d'armes), reflétaient aussi des divisions parmi les décideurs civils et militaires français. Ceux qui étaient contre la poursuite des fournitures d'armes au gouvernement du génocide n'ont pu empêcher ceux qui en étaient partisans de continuer à favoriser l'approvisionnement des FAR (13). Pour Jean-François Bayart, début juin, il paraissait « *inimaginable que la diplomatie française ait pu cautionner des livraisons d'armes postérieures à la destruction de l'avion du président Habyarimana, le 6 avril dernier. Mais qu'en est-il exactement des autres centres de décision de la République française ? Des informations insistantes en font état. La responsabilité de la France serait alors littéralement effrayante (14) ».* Le général Huchon n'en paraissait pas autrement effrayé.

Fin mai 1995, ces présomptions étaient confirmées par un rapport d'enquête de Human Rights Watch (HRW) (15) : Rwanda/Zaire, Réarmement dans l'impunité. Le soutien international aux perpétrateurs du génocide rwandais :

« HRW a appris du personnel de l'aéroport [de Goma] et d'hommes d'affaires locaux que cinq cargaisons y sont arrivées en mai et juin [1994] - après le 17 mai, date du vote par l'ONU de l'embargo sur les armes, et plus de 6 semaines après le déclenchement du génocide]. Elles conte-

naient de l'artillerie, des mitrailleuses, des fusils d'assaut et des munitions fournis par le gouvernement français. Ces armes ont été transférées au-delà de la frontière par des militaires zairois et livrées aux FAR à Gisenyi. Jean-Claude Urbano, alors consul de France à Goma, a justifié ces cinq cargaisons en expliquant qu'elles étaient l'aboutissement de contrats négociés avec le gouvernement rwandais avant l'embargo sur les armes. [...] [Il] a mentionné plusieurs autres cargaisons d'armes [...] venant d'autres sources que le gouvernement français [...], [déclarant] qu'elles "pouvaient" provenir de fournisseurs d'armes privés français. [...]

Pendant la durée de l'opération Turquoise, les FAR ont continué de recevoir des armes à l'intérieur de la zone sous contrôle français, via l'aéroport de Goma. Des soldats zairois, alors déployés à Goma, ont aidé au transfert de ces armes par-delà la frontière. [...]

Des compagnies d'avions-cargos [...], enregistrées ou basées au Zaïre, ont transporté la plupart des armes fournies secrètement [...]. Ces compagnies opèrent sous contrat avec des officiels du gouvernement zairois et des officiers de haut rang des FAZ (Forces armées zairoises), habituellement alliés au président Mobutu. Elles ont transporté les armes de plusieurs points d'Europe ou d'Afrique [...]. Les pilotes ont établi de faux plans de vol [...] et de faux manifestes (les documents décrivant le contenu de l'avion-cargo). [...] En deux cas au moins, vérifiés par HRW, en mai et juin [1994], des avions revêtus de logos d'ONG ont livré, alternativement, des vivres et des armes sur l'aéroport de Goma ».

Le gouvernement français s'est en-

ferré dans une succession de démentis qui rappellent ceux de l'affaire du Rainbow Warrior - aussi peu crédibles au niveau international qu'envers tous ceux qui connaissent tant soit peu la chronologie des événements. Jean-Claude Urbano, avouant des livraisons d'armes postérieures à l'embargo, invoquait l'exécution d'anciennes commandes. Le ministère de la Coopération reconnaît de telles livraisons, mais prétend qu'elles étaient destinées aux forces africaines de l'opération Turquoise...(16) qui n'était même pas encore conçue lors des livraisons de mai 1994 : elle n'accoucha (au forceps) de ses supplétifs africains qu'après le 20 juin (17).

Et depuis...

Avant de réarmer les FAR, on pouvait ne pas les priver d'armes :

« *Après la défaite [...], les troupes françaises ont désarmé les forces rwandaises qui traversaient la frontière vers le Zaïre, puis ont remis leurs armes aux autorités zaïroises. La France sachant la constance du soutien zaïrois à l'armement des FAR, la décision française [...] n'était pas vraiment appropriée. [...] Avant leur relève par d'autres contingents de l'ONU, elles relâchèrent les prisonniers [...]. Les forces françaises ont laissé derrière elles au moins une cache d'armes dans la ville rwandaise de Kamembé, dans la zone de sécurité (18) ».*

Le 9 novembre à Biarritz, Colette Braeckman a apporté le témoignage suivant :

« *J'ai rencontré à Kigali, fin août, des éléments de l'armée rwandaise qui étaient revenus subrepticement au Rwanda. Ils m'ont dit que, lorsqu'ils*

se trouvaient dans la zone Turquoise, ils avaient fait état à l'armée française de leur volonté de rejoindre Kigali, en disant : "La guerre est finie. On doit former une armée nationale. Nous ne sommes pas d'accord avec le génocide qui a été commis et nous voulons rentrer à Kigali". Les militaires français les ont mis dans un hélicoptère et les ont déposés à Bukavu, où s'était replié l'état-major des FAR, en leur disant : "Arrangez-vous avec vos supérieurs!". Un autre s'est fait injurier lorsqu'il a dit qu'il voulait rentrer. Il s'est fait traiter, je cite, de "sale nègre" par un officier français qui a ajouté : "On va te couper la tête si tu rentres à Kigali". Il a dû aller au Zaïre, et le FPR est venu le rechercher à Goma (19) ».

Alison Desforges, de Human Rights Watch, ajoutait qu'elle avait rencontré la veille (le 8 novembre) « *un Rwandais tout à fait fiable, qui revenait de Goma depuis deux jours* ». Il « *m'a parlé d'un colonel français en train de collaborer avec les militaires rwandais (20)* ». Le rapport de la même organisation, publié en mai 1995, sera plus précis :

« *Selon des témoignages recueillis par HRW, des militaires et des miliciens hutus ont continué de recevoir un entraînement militaire dans une base militaire française en Centrafrique après la défaite des FAR. HRW a appris de leaders hutus qu'au moins en une occasion, entre le 16 et le 18 octobre 1994, des membres des milices rwandaises et burundaises ont voyagé sur un vol d'Air-Cameroun de Nairobi à Bangui, capitale de la Centrafrique (via Douala au Cameroun), pour y être entraînés par des militaires français* ».

Des milliers de soldats ont, selon des témoins, été transportés en bus au camp de Chimanga. Un visiteur

étranger a estimé que 5 000 hommes s'y trouvaient, et qu'un nombre égal y avait transité. Ils y suivaient un programme rigoureux. Le chef du camp, le colonel Munyakazi, s'est vanté que des militaires français lui avaient offert de l'aider à entraîner ses hommes. Il se trouve qu'à l'automne 1994, plusieurs attachés militaires français ont été dépêchés depuis la France et Kinshasa jusqu'à Goma et Bukavu (21).

Selon les "services" des Nations unies, la DGSE utiliserait des entreprises françaises "amies" (voire même des entreprises britanniques) pour continuer de ravitailler les ex-FAR. Leur armement a été notablement transformé, leur équipement rénové, ce qui atteste de livraisons importantes, par des circuits que l'armée française, très présente dans la région, ne peut ignorer. Des munitions ont été découvertes dans des colis de médicaments.

Une "fuite" mentionne encore le départ d'Orléans, le 9 juin, d'un convoi aérien (3 Mirage et 4 appareils de transport), organisé par la DGSE et destiné à étayer les préparatifs militaires du Hutu power. D'autres mouvements militaires français auraient été observés à destination de la frontière rwandaise, via la Centrafrique. Et un journaliste britannique a signalé au début de l'été, au bord du lac Kivu, la présence de la section amphibie du 2^o REP (Régiment étranger de parachutistes - troupes de choc). Impénitents, les militaires froggies grenouillent...

Manœuvres Franco-Zairoises...

Pour le Secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, « il y a des rai-

sons de croire que ces éléments [les responsables du génocide] préparent une invasion armée du Rwanda ». Le président de l'ex-parti unique MRND, Mathieu Ndirumpatse, a indiqué que les FAR se transformaient en guérilla dans l'intention de déstabiliser le régime de Kigali (22). Le « *cerveau* » présumé du génocide, le colonel Théoneste Bagosora, a fait de même, évoquant l'intifada palestinienne (23). Selon Tadele Slassie, commandant en chef des Nations unies dans la région, les forces zairoises auraient participé à l'entraînement de ces soldats (24).

En mai 1995 (25), Human Rights Watch a apporté une série de précisions sur l'implication du Zaïre :

« Ceux qui ont perpétré le génocide rwandais ont reconstruit leur infrastructure militaire. [...] Les ex-FAR [Forces armées rwandaises] disposent de forces estimées à 50 000 hommes, réparties en une douzaine de camps. Elles tiennent les milices sous un contrôle plus étroit. Elles ont lancé des attaques à l'intérieur du Rwanda pour y déstabiliser une situation déjà précaire, obtenir de l'information et acquérir de l'expérience en vue d'une offensive future contre l'actuel gouvernement de Kigali. [...] [Elles] continuent de jouir de l'impunité, sans aucune poursuite ni arrestation liées à leur engagement présumé dans le génocide de l'an dernier. [...]

Les forces zairoises proches du Président Mobutu ont joué un rôle pivot dans la réémergence en tant que force militaire puissante de ceux qui sont directement impliqués dans le génocide rwandais. [...] HRW a pu interroger des officiels représentant le "gouvernement en exil", tels le premier ministre Jean Kambanda [...] : ils déclaraient encore ouvertement, le 26 avril

1995, que le “gouvernement rwandais en exil” était basé au Zaïre. Derrière le Zaïre se tient la France. [...]

Beaucoup des armes lourdes et des équipements que les ex-FAR ont réussi à sortir du Rwanda, dont des véhicules blindés AML 60 et AML 90 fabriqués en France, des blindés équipés de mortiers de 120 mm, des armes anti-aériennes variées, des lance-roquettes, des obusiers, des mortiers et des camions militaires, ont été conservés en bon état dans une [...] base militaire près du centre de Goma. HRW a pu voir ces armes [...] et observer que des soldats des ex-FAR étaient responsables de leur entretien courant. [...]

HRW a identifié cinq types de camps militaires dans l'est du Zaïre [Lac Vert au Nord-Kivu, Panzi près de Bukavu, le camp secret de Bilongue au Sud-Kivu, des camps “civils” militarisés dans la région d'Uvira (Kamanjola, Kanganiro, Lubarika, Luvungi et Luberizi), de petits camps de guérilla dans l'île Idjwi (lac Kivu)]. [...] Kamanjola est situé à seulement 800 mètres du Burundi et quelques kilomètres du Rwanda. [...] Selon des sources locales, les autorités zaïroises, civiles et militaires, ont menacé les journalistes et les militants des droits de l'homme à Goma et Bukavu, leur défendant de relater les activités des ex-FAR et des milices, ou l'emplacement de leurs camps. [...] Des militaires zaïrois et des officiers de la Garde civile ont autorisé des éléments des ex-FAR et des milices à résider dans certaines des bases militaires du Zaïre, et à y conduire leurs entraînements ».

Amnesty International a confirmé par ailleurs la poursuite des livraisons d'armes au Hutu power, via Goma « une fois par semaine - les mardi à 23 h 00 locales [...], jusqu'à la mi-

mai 1995 ». Pour de multiples raisons, il est impossible d'organiser un trafic d'armes aussi massif et régulier à Goma sans complicités françaises.

Les liens militaires franco-zaïrois, jamais interrompus (le général Jean-nou Lacaze continuait de conseiller le maréchal Mobutu pendant le “boycott” officiel), ont été considérablement renforcés depuis l'opération Turquoise. Les services secrets français ont initié, notamment, une alliance franco-zaïro-soudanaise contre l'APLS (résistance sud-soudanaise) (26).

Une entreprise de déstabilisation du Rwanda peut difficilement se faire contre la France. Mais on ne rencontre pas, à Paris, une farouche volonté de s'y opposer... Bien au contraire, une frange non négligeable de l'armée restait avide de revanche contre le FPR, coupable d'avoir ridiculisé les troupes qu'elle conseillait et instruisait depuis 1990. Quant au pouvoir civil, éclaté entre au moins six centres de décision officiels (Elysée, Matignon, Coopération, Défense, Intérieur, Affaires Etrangères) et au moins autant d'officieux, il contrôle bien mal, de l'aveu même d'un proche du ministre de la Défense, l'action de tous les militaires, ex-militaires ou paramilitaires français engagés en Afrique. A ce propos, les préparatifs, les prémisses et les causes immédiates du génocide continuent de susciter de très graves soupçons (formation des milices, tortures, possible participation à l'attentat contre l'avion du général Habyarimana) (27), qu'il ne suffit pas de dénier pour effacer. Et les propos d'un Jean-François Bayart ne sont pas rassurants :

« Au fur et à mesure que la crise s'aggravait, les militaires, et notamment la mission de coopération militaire de la rue Monsieur, ont exercé

une influence de plus en plus grande. Ils ont eu de plus en plus le monopole de l'analyse de l'information que l'on déposait sur le bureau du chef de l'Etat, allant jusqu'à créer le contexte médiatique dans lequel se prend la décision et qui éventuellement influe sur celle-ci : ce fut le cas en janvier-février 1993, c'est la mission de coopération militaire qui, à propos du FPR, entonne le thème des Khmers noirs, la défense de la francophonie, etc. Et Jacques Isnard du Monde a repris sans aucun commentaire critique cette thèse selon laquelle le fond du problème était la menace anglophone et que, sur les bords du lac Victoria, l'armée française défendait la francophonie. [...]

L'appareil de décision français est incapable de prendre la mesure des transformations sociales en Afrique. Toutes les informations sont filtrées par nos représentations culturelles du politique en Afrique. [...] La crise du Rwanda a été perçue dans les bons vieux termes de l'ethnicité, du tribalisme. [...] Le deuxième stéréotype culturaliste qui a fait des ravages, c'est [...] le culte du chef. On sait bien pourtant que [...] cette idéologie du chef est, en Afrique, une création coloniale [...].

Tous les signes annonciateurs [du génocide rwandais ont été] passés à la machine culturelle que l'on vient d'évoquer [...]. On peut en donner pour exemple l'accueil du rapport de mars 1993 qui apportait des éléments d'information extrêmement précis sur les massacres. Il est évident que les militaires français étaient au courant, les tueurs partaient des casernes et les Français conseillaient l'armée rwandaise. On ne peut pas penser que les conseillers militaires étaient satisfaits de ces tueries, mais ils les ont tués, ou camouflées. [...] Les gens qui te-

naient un autre discours étaient suspects, c'était les gauchistes de la FIDH ou bien, encore plus grave, c'était des Anglo-Saxons d'Africa Watch. [...]

Il faut savoir que l'armée française a une autonomie à peu près complète sur le terrain en Afrique, et cela de la façon la plus légale qui soit. Il y a toute une circulation d'argent qui relève de certaines lignes budgétaires reconnues par le Parlement et qui n'est pas contrôlée. Cet argent sert à financer des opérations dont nous n'avons pas la moindre idée. Et de ce point de vue la tragédie de 1994 n'a rien appris aux décideurs français. Au moment où la France était éclaboussée par la tragédie du Rwanda, le ministère de l'Intérieur et toute une série de Services français apportaient leur soutien à l'armée soudanaise pour écraser la rébellion du sud Soudan. Ce soutien se poursuit à l'heure actuelle, il y a des livraisons d'armes. Cela se fait en dehors de tout contrôle parlementaire, en dehors de toute information de l'opinion publique, cela échappe à toute expertise. [...] [Comme] au Soudan, [...] les Services français interviennent actuellement [au Cabinda] avec les mêmes approximations, le même rôle de l'imaginaire, les mêmes circuits de financement [...].

Pour le Rwanda même, rien ne dit que le budget de la coopération militaire ne continue pas à financer les anciennes forces armées rwandaises basées au Zaïre (28) ».

Autrement dit, l'armée française ne s'est pas encore franchement dissociée de tous ceux qui, repliés au Zaïre sous sa protection en juillet 1994, rêvent de revenir « finir le travail ».

Note : Pour le compte de l'Observatoire permanent de la Coopération française (OPCF), qui regroupe

une quarantaine de chercheurs, experts et responsables d'ONG, un rapport sur « *La politique de la France au Rwanda (1973-1994)* » a été préparé en août 1994 par François-Xavier Verschave (aidé de Marc Le Pape et Claudine Vidal pour le préambule historique). Il a été discuté le 14/09/94 par l'Observatoire, qui a ensuite adopté, le 5/10/94, un avis sur cette politique (cf. Annexe 3).

Réécrit, le rapport a été édité sous le titre : *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda (La Découverte, 1994)*. Il a été complété par une étude sur les responsabilités françaises postérieures au déclenchement du génocide, qui a constitué le Dossier noir n° 1 diffusé le 7 décembre 1994. C'est, à très peu près, cette version initiale que François-Xavier Verschave a publié à titre de contribution au Rapport 1995 de l'OPCF (Desclée de Brouwer).

Nous publions ici (avec l'aimable autorisation de l'éditeur du Rapport 1995), une version remaniée et augmentée du Dossier noir n° 1, présentée lors du Colloque international de Kigali sur le génocide rwandais, le 02/11/95.

2. Commandant la mission militaire de Coopération, rue Monsieur, il était, jusqu'au début de 1993, le numéro deux de l'Etat-major de l'Elysée, chargé notamment du suivi de l'engagement français au Rwanda.

3. Extrait du Rapport du 28/06/94 de René Degni-Segui, publié à Genève par la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

4. Des extraits du compte-rendu de cette réunion ont été publiés par Jean-Philippe Ceppi (L'armée rwandaise avait préparé la guerre civile, in *Libération* du 13/09/94).

« *La réunion avait pour but d'affiner le plan de l'auto-défense populaire, dont l'ossature est constituée par les militaires* ». « *Pour compléter la liste des militaires [composant cette ossature], il a été demandé au Préfet de disponibiliser également les listes des Réservistes et autres civils fiables devant travailler avec les militaires pour la défense de leurs quartiers* ». Les « *cellules opérationnelles* » ainsi formées « *recevront la mission* », directement du commandant militaire de Kigali, « *pour la recherche et la neutralisation des infiltrés dans les différents quartiers de la ville [...]. Il a été suggéré d'instruire la population par les Bourgmestres sur le maniement des armes traditionnelles (épées, lances, machettes, arcs et flèches) étant donné l'insuffisance des armes à feu disponibles* ».

5. In Traits d'union Rwanda, 11/94. Secrétaire permanent de l'ARDDHO (Association rwandaise de défense des droits de l'Homme), Joseph Matata n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, un inconditionnel du nouveau régime rwandais.

6. In *Playboy* de mars 1995.

7. Propos cité par Marie-France Cros, L'avocat de la famille Habyarimana mécontent, in *La Libre Belgique* du 11/09/95.

8. Selon Patricia Tourancheau, Capitaine multicarte, in *Libération* du 09/03/95.

9. Témoignage diffusé sur BBC-TV (Le drapeau tricolore sanglant, 20/08/95).

10. D'après Michel Muller, Trafic d'armes via Paris, in *L'Humanité* du 31/05/94.

11. Notamment Franck Johannès, Les Kalachnikov de l'étrange pasteur, in *Le Journal du Dimanche*

du 03/07/94; Stephen Smith, Les mystères de Goma, refuge zairois des tueurs rwandais, in *Libération*, 04/06/94.

12. Stephen Smith, ibidem.

13. L'existence de ces deux écoles est attestée, par exemple, par Marie-Pierre Subtil, La France s'efface, in *Le Monde* du 07/06/94.

14. Interview au *Quotidien*, 17/06/94.

15. Cette ONG civique américaine, fondée en 1978, s'est acquise une réputation considérable par son travail d'investigation et de vigilance sur les droits de l'homme. Co-initiatrice (avec, entre autres, la Fédération internationale des droits de l'homme) de la commission internationale d'enquête de 1993 au Rwanda, elle dénonça, un peu plus d'un an avant son déclenchement, les prémices du génocide.

16. Julia Ficatier, Paris dément toute livraison d'armes au Rwanda, in *La Croix* du 31/05/95.

17. Cela ne suffisant pas, on a recouru aux habituels relais des positions officielles françaises dans la presse pour diffamer l'auteur de l'enquête de HRW, K. Austin...

18. Human Rights Watch, Rwanda/Zaire, Réarmement dans l'impunité, rapport cité.

19. L'Afrique à Biarritz. Mise en examen de la politique française (Biarritz, 8 et 9 novembre 1994), Karthala, 1995, p. 131.

20. Ibidem, p. 143.

21. D'après Chris Mac Greal, L'armée rwandaise vaincue prépare un retour de type Intifada, in *The Guardian* du 19/12/94.

22. Cf. Maria Malagardis, Situation explosive dans les camps, *La Croix*, 29/10/94.

23. Selon Chris Mac Greal, art. cité.

24. D'après Kathi Austin, Le prochain cauchemar du Rwanda, in *The Washington Post* du 20/11/94.

25. Rwanda/Zaire, Réarmement dans l'impunité, rapport cité.

26. Cf. François-Xavier Verschave, Complicité de génocide?, *La Découverte*, 1994, p. 163-167; et *The French Connection*, Report on the political, economic and military collaboration between Khartoum and Paris, Pax Christi Netherlands, 10/94, p. 10.

27. Cf. C. Braeckman, Rwanda. Histoire d'un génocide, Fayard, pp. 188-199; et F.X. Verschave, op. cit., pp. 35-45 et 83-97.

28. In Les politiques de la haine - Rwanda, Burundi 1994-1995 (Les temps modernes, n° 583, 07/95).